

Catégorie

Marque

Désignation du type / Signe de reconnaissance

Ordre de type

Voiture de tourisme

**CHRYSLER**

C 72 NEW YORKER

No: 1780/B

Moyens de reconnaissance du type Désign. "N" devant No. de châssis & "NE" devant No. de moteur \*)  
 No de châssis frappé A gauche à l'int. du montant porte avant, sur plaquette du constructeur.  
 No de moteur frappé A l'avant, s/partie sup. du bloc-cyl. centre, derrière pompe à eau.  
 Constructeur du châssis ) CHRYSLER CORPORATION, DETROIT. (USA)  
 Constructeur du moteur

**MOTEUR CHRYSLER V-8**

Marque et type Fire-Power

Genre Cn V, OHV

Carburant Benzine

Nombre cyl. 8 Temp. 4

Alliage 100,076 mm.

Course 92,202 mm.

CV-impôt 29,549

Cylindres totaux 5\*802 cm<sup>3</sup>

CV. frein 280

Refroidissement eau (pompe)

Empl. du moteur à l'avant

**CHASSIS**

Nombre d'essieux 2

Entraînement sur roues arrières

1. Frein A pied: Hydraulique, à tambours, av. servo à dépress., s/les 4 roues.

2. Frein A main: Mécanique, à tambours, sur arbre de cardan / roues arrières.

3. Frein ---

Frein de remorque ---

Direction à gauche - avec servo hydraul.

Crochet de remorque ---

Nombre de vit. avant "Powerflite" 1)

Vit. en 1<sup>re</sup> vit. - en prise dir. 180. km/Std.**CARROSSERIE**Constructeur CHRYSLER CORP.  
DETROIT (USA)Genre / Forme Limousine  
(2-Door Newport Hardtop)  
(2-Door St. Regis Hardtop)  
Nombre de portes 2

Nombre de places ara. Total 5-6

Avant 2-3 Milieu - Arrière 3

Nombre de places debout -

Four incls: Siège arrière -

Siègeur -

**POIDS ET PNEUMATIQUES**

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	--- kg.
Poids à vide du véh. carrossé (prêt à rouler)	1 <sup>st</sup> 130 kg.	900 kg.	2 <sup>nd</sup> 030 kg.
Charge utile	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			--- kg.
Pneumatiques: Dimension	8.00 - 15 4 Ply	Tubeless Nylon	simples XENITE
Capacité de charge (par pneu 715 kg.)	par essieu 1 <sup>st</sup> 430 kg.	1 <sup>st</sup> 430 kg. (**)	

AFFECTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 V.

Phares: Ampoules H E L T A  
 Feu de position 2, dans les phares 3 W.  
 Feu stop 2, comb. av. feux rges. 2, dans les phares 3 W.  
 Feu stop 2, comb. av. feux rges. 21 W.  
 Feu stop 2, comb. av. feux rges. 2, dans cornes pare-chocs 3 W.  
 Eclairage du No de contr. 2, dans cornes pare-chocs 3 W.  
 AV = Sous les phares (blancs)  
 Emplacement AR = Comb. av. feux rges. - & stop (rges)  
 Essui-glace 2, électriques  
 AVERTISSEUR 1, électr. (à ton fort)  
 1, électr. (2-tons)  
 Indicateurs de direction: Syst. 4, électr. & ticker 21 W.  
 AV Lampe tém. 21 W.  
 Retention: 1 au centre, en haut à 11 int. Lampes marche arr.: 2, par contact et levier.

DIMENSIONS

mm.	1'570	Voie { avant
mm.	1'530	Voie { arrière
mm.	1'890	Largeur hors-tout AV 2'070 ar.
mm.	3'200	Empallement
mm.	5'618	Largeur hors-tout
mm.	1'595	Hauteur (non charg.)
mm.	205	Garde au sol
mm.	1'750	Ponds à tout entrée
mm.	---	Crochet de remorque (haut, dep. sol)
mm.	---	Crochet de remorque (bas à faux)
mm.	13,00	Quantité de bragues ext. gauche
m.	13,00	Quantité de bragues ext. droite

mm.	Dim. Intérieurs
mm.	Longueur du pont de charge
mm.	Largeur du pont de charge
mm.	Hauteur Intérieure
mm.	Hauteur du pont dep. la sol
mm.	Rideaux (interieur)

OBSERVATIONS  
 \*) A partir du No. de châssis N 561:001  
 A partir du No. de moteur NE 561:001  
 Design. "New Yorker" latéralement sur le vhc.  
 \*\*) Selon garantie FIRESTONE du 16.2.1956.  
 Mesure du bruit: A 7 m latéralement  
 Au régime max. d'utilisation (7:600 t/min.) = 80 Phons  
 Garniture de capot: Dangereuse; est démontée par  
 l'Importateur, selon interprétation de l'art. 12,  
 al. 3 HE.  
 MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. us)  
 1) Pour les vhc. avec transmission automatique "PowerShift", il y a lieu d'exiger une clé.  
 2) Equipement: Phares: Ampoules Bilux à cuillier mon-tes par l'Importateur.  
 Avertisseurs: A 3 tons; pour celui à ton fort, il y a lieu de monter un interrupteur séparé, sinon démonter l'avert. à ton fort.  
 Travaux d'échappement: Doivent être modifiés et prolongés vers l'arr. Jusque derrière pare-chocs, ne doivent pas être dirigés vers le sol.

Schinznach-Bad, le 2.2.1956.

Lieu et date de l'expertise  
 La commission d'experts-types